



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.



REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel diminue de manière importante sur la période.




FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL



Les femmes sont un peu plus souvent à temps partiel que les hommes.

 Secteur juridique

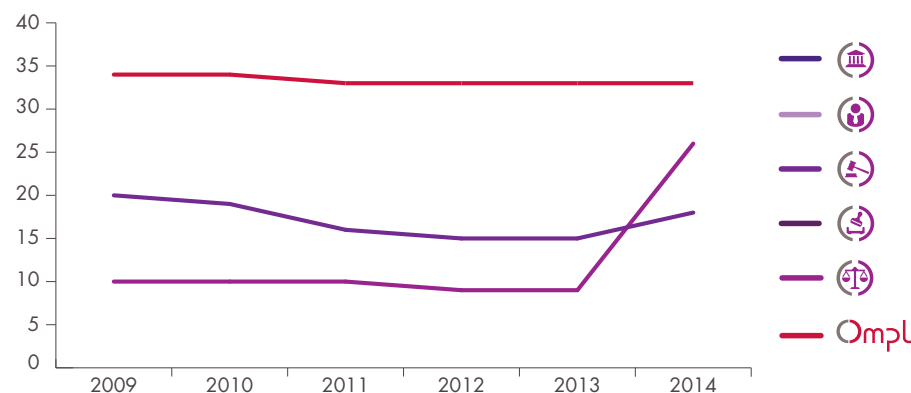
Branche professionnelle

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

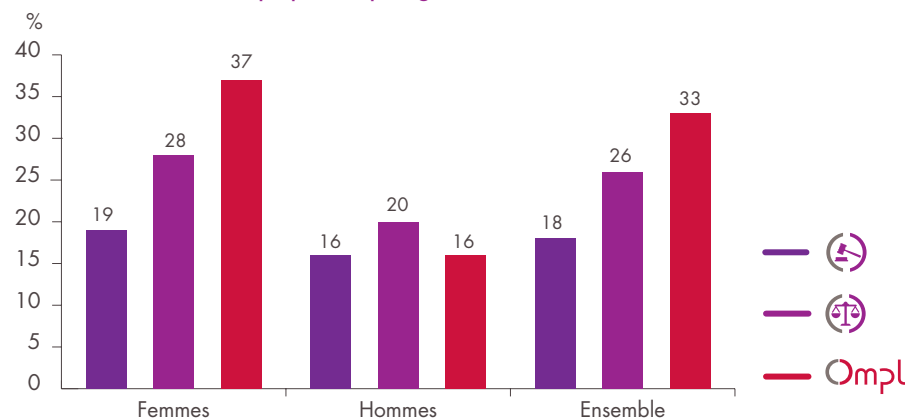
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	82,29 %	73,62 %	66,92 %
Temps partiel	17,71 %	26,38 %	33,08 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre





PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 15 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



CADRES PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

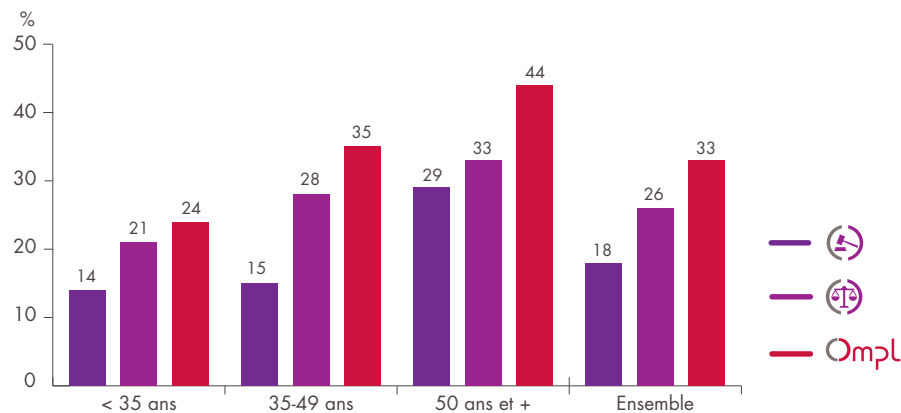
Le temps partiel est plus développé chez les cadres. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Les données disponibles montrent que la part de salariés à temps partiel au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Normandie (28%) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (14%).

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	Professions intermédiaires (%)	Cadres (%)	Ompl (%)
Cadres	20,37 %	19,86 %	32,49 %
Professions intermédiaires	12,32 %	17,80 %	26,94 %
Employés	16,92 %	24,95 %	33,20 %
Ouvriers	20,12 %	55,55 %	60,34 %
Ensemble	17,71 %	26,38 %	33,08 %

Taux de salariés à temps partiel par région (en %)

Régions	Professions intermédiaires (%)	Cadres (%)	Ompl (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	19,58	31,65	36,89
Bourgogne-Franche-Comté	ND*	31,10	37,31
Bretagne	18,13	25,34	34,05
Centre-Val de Loire	ND*	23,14	31,62
Corse	ND*	27	28,33
DOM	ND*	17,27	23,85
Grand Est	ND*	27,21	36,59
Hauts-de-France	21,39	28,17	36,41
Île-de-France	14,01	21,28	26
Normandie	27,70	29,39	34,57
Nouvelle-Aquitaine	21,09	31,37	32,93
Occitanie	21,74	31,61	36,35
Pays de la Loire	24,42	29,97	35,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20,73	29,94	34,23
Ensemble	17,71	26,38	33,08

* ND : Non déterminé